

<http://ecoleetsociete.se-unesco.org/Et-si-PISA-s-interessait-aux-effets-du-dualisme-scolaire-en-France>



École & société

Et si PISA s'intéressait aux effets du dualisme scolaire en France ?

- Laïcité -

Date de mise en ligne : mardi 20 mai 2014

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le privé accueille majoritairement les élèves des familles favorisées

En France, la corrélation entre milieu socio-économique et performance est bien plus marquée que dans les autres pays de l'OCDE.

Selon les statistiques de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de l'Éducation nationale), les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales « favorisées » ou « très favorisées ». *A contrario*, il y a 2,5 fois plus de boursiers dans le public que dans le privé.

Les élèves scolarisés en école privée obtiennent généralement de meilleurs résultats que ceux du public (30 points de plus en moyenne à Pisa). Selon l'OCDE, cet écart s'explique « par une compétition accrue et des niveaux d'autonomie plus élevés dans la définition du curriculum et l'allocation des ressources ».

Mais lorsqu'on examine les performances des élèves public/privé d'un milieu social comparable, on constate que les résultats sont similaires. De même lorsque les écoles publiques bénéficient du même degré d'autonomie que les écoles privées.

Par ailleurs, les établissements privés sont de plus petite taille, avec des effectifs réduits par classe, ce qui favorise la prise en charge individualisée des élèves.

La France finance démesurément l'enseignement confessionnel

La France est aussi un des rares pays à financer la concurrence à son propre Service public d'éducation au profit d'une religion. L'enseignement catholique sous contrat représente en effet 96% des élèves scolarisés dans le privé. Pourtant, dans ces établissements, à peine 10% des familles se reconnaissent dans le « caractère propre » catholique.

La question de la dualité scolaire n'est pas aussi prégnante dans la plupart des 27 pays de l'OCDE où existe l'enseignement catholique, regroupé dans le CEEC (Comité européen de l'enseignement catholique). Dans cet ensemble, la France se taille la part du lion : près de 30% des élèves et des établissements^[1] du CEEC !

La plupart des pays de l'OCDE appliquent le principe : « À école publique, fonds publics. À école privée, fonds privés ». L'essentiel du financement est assuré par les familles et l'Église. En Pologne, Italie et au Portugal, par exemple, l'enseignement catholique privé ne représente respectivement que 0,90%, 3,80% et 3,70% des élèves. La Finlande, en tête des pays européens pour les tests PISA, ne finance pas l'enseignement privé qui représente moins de 1% de la population scolaire. Elle a de ce fait, un système scolaire très homogène.

[1] Au total, 2 millions sur 7 millions d'élèves et 8 700 structures sur 37 000.